

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 18 (1938)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Compte rendu

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COMPTE RENDU

Le nombre des adhérents augmentant chaque année, le siège de la Compagnie s'est trouvé à nouveau trop exigü pour pouvoir y tenir, cette année, l'Assemblée générale annuelle qui eut lieu le 28 avril dernier, à l'Hôtel du Palais d'Orsay, où se réunirent plus d'une centaine de personnes.

M. Brandt, président en charge, ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue à M. Walter Stucki qui assistait, pour la première fois, à une Assemblée générale de la Chambre de Commerce Suisse en France, dont le Ministre de Suisse en France est d'office président d'honneur, conformément aux statuts de la Compagnie. M. Brandt rappela, en quelques mots, les très grands mérites de M. le Ministre Stucki et le remercia de tout l'intérêt qu'il veut bien prendre à l'activité de cette Association, dont il est un ami de vieille date.

Après avoir procédé à la constitution de leur bureau et à l'adoption du procès-verbal de leur dernière assemblée, les membres présents entendirent la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'Association en 1937 et ceux du Trésorier et des Commissaires aux Comptes sur les finances de la Compagnie, pendant la même année (ces rapports sont reproduits in extenso dans le présent numéro de notre revue).

Après adoption de ces rapports, il fut procédé au renouvellement des mandats de MM. Berchtold, Blaser, Dobler, Stirlin, Weber (Henri-Félix) et Wolfer comme administrateurs et à la nomination — à l'unanimité — de deux nouveaux membres du Conseil d'administration : MM. Frédéric Firmenich, de la Maison Firmenich et Cie à Genève, et Rodolphe Iselin, administrateur de sociétés à Paris. M. Charles-Edouard Muller voulut bien consentir à ce que son mandat de Commissaire aux comptes soit renouvelé pour 1938 et M. Jacques Riedweg, de la Maison Givaudan et Cie, à Paris, accepta de remplacer, en cette même qualité, M. Iselin, nommé administrateur.

Sur la proposition de M. Brandt et par des acclamations unanimes, M. Alphonse Dunant, ancien ministre de Suisse en France, et qui, pendant

vingt ans, fut président d'honneur de la Compagnie, se vit conférer la distinction de « membre d'honneur », de même que M. Gustave Brandt lui-même, qui, après avoir présidé aux destinées de la Chambre de Commerce, avait émis le désir de n'être pas réélu à cette charge en raison de son état de santé. M. Iselin, puis M. Bollier, vice-président, rappelèrent l'abnégation et l'intelligence avec lesquelles M. Brandt s'est dévoué à la cause de la Chambre de Commerce Suisse en France et c'est pour lui marquer leur gratitude que les administrateurs et secrétaires lui remirent un souvenir de ses trois années de présidence.

Il fut alors indiqué qu'à l'unanimité, le scrutin, auquel il avait été procédé entre temps, avait également désigné M. Emile Bitterli comme nouveau président. Le Président sortant et son successeur furent longuement et chaleureusement ovationnés (l'article qui précède le présent compte rendu leur est consacré).

MM. Bovet et Muller, présidents des sections de Marseille et Lyon, prirent, à tour de rôle, la parole pour apporter à MM. Stucki, Brandt et Bitterli les élicitations et l'expression de la gratitude des membres de la Compagnie dans ces deux villes.

Afin de marquer le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Chambre de Commerce, M. Dobler, président fondateur, retrace l'historique de cette Compagnie en une allocution que nos lecteurs trouveront plus loin et qu'ils auront grand plaisir à lire.

Enfin, M. le Ministre Stucki clôtura cette Assemblée par un discours particulièrement intéressant et encourageant pour les membres de la Compagnie et dont nous reproduisons ci-après le passage dans lequel il traite de la question des contingents dans la politique économique franco-suisse. De vifs applaudissements ponctuèrent l'allocution du Président d'honneur.

Cette assemblée, qui eut lieu au début de l'après-midi, fut suivie, le même soir, d'un banquet dont nous avons publié les discours dans le N<sup>o</sup> 5 de notre revue (mai 1938).